

Comme chaque année, les mesures fiscales adoptées dans le cadre de la loi de finances sont nombreuses.

Afin de vous informer de ces nouvelles dispositions, les Experts Comptables, l'Organisme Mixte de Gestion Agréé d'OCCITANIE, nos partenaires le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, l'AG2R la Mondiale et Amphitéa, ont le plaisir de vous inviter à la conférence-débat sur le thème :

>> Loi de finances 2020

Les nouvelles mesures concernant les entreprises et les particuliers

Présentée par Bernard PLAGNET Professeur à l'Université de Toulouse I Capitole

Le lundi 24 février 2020 à 18h00

CCI du Gers – salle André Daguin – Place Jean-David à Auch

Un cocktail dînatoire sera servi à l'issue de la conférence.
Participation gratuite. Merci de nous retourner le coupon réponse avant le 7 février 2020.



Conférence **la loi de finances 2020**

C o u p o n r é p o n s e

à retourner avant le 7 février 2020*

Madame / Monsieur

participera

à la conférence du lundi 24 février 2020

et sera accompagné (e) depersonnes.

* Par courrier ou par mail à omgaoccitanie@omgaoccitanie.org



O.M.G.A. D'OCCITANIE
17 rue du Général Schlessler
BP 70046
32001 Auch cedex

Invitation



Conférence
La loi de finances 2020